

RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

10 mars 2020

AU 31 DÉCEMBRE 2019

Note au lecteur

Le *Rapport mensuel des opérations financières* fournit un aperçu des résultats financiers mensuels du gouvernement du Québec. Il est préparé dans le but d'accroître la transparence des finances publiques et d'effectuer un suivi régulier sur l'atteinte de la cible relative au solde budgétaire pour l'année financière. Les informations financières qui y sont présentées ne sont pas auditées et sont basées sur les conventions comptables utilisées dans les états financiers annuels du gouvernement⁽¹⁾.

Le *Rapport mensuel des opérations financières* au 31 janvier 2020 sera publié le 17 avril 2020.

Faits saillants de décembre 2019

Au 31 décembre 2019, soit pour les neuf premiers mois de 2019-2020, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire affichait un surplus de 5,8 milliards de dollars. Il s'agit d'une diminution de 54 millions de dollars par rapport à celui observé l'année précédente à pareille date.

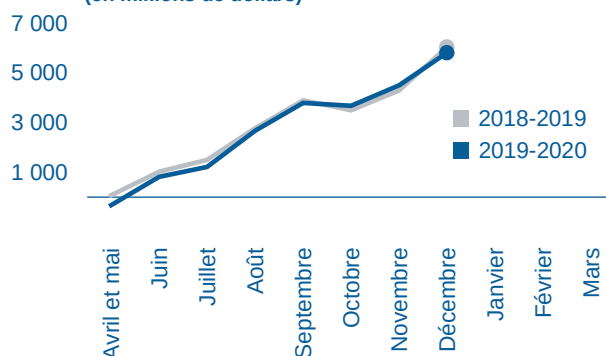
Ce résultat provient :

- de revenus de 87,4 milliards de dollars;
- de dépenses de 79,7 milliards de dollars;
- des versements de 1,8 milliard de dollars au Fonds des générations.

Selon le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2020*, un solde budgétaire de 1,9 milliard de dollars est attendu pour l'ensemble de l'année.

- Ce surplus contribuera à réduire la dette.

Solde budgétaire cumulatif
(en millions de dollars)



SOMMAIRE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Décembre			Avril à décembre			
	2018	2019	Variation	2018-2019	2019-2020	Variation	Variation (%)
Revenus autonomes	8 693	8 651	-42	67 797	69 409	1 612	2,4
Transferts fédéraux	1 883	1 991	108	16 694	17 944	1 250	7,5
Revenus consolidés	10 576	10 642	66	84 491	87 353	2 862	3,4
Dépenses de portefeuilles	-7 792	-8 503	-711	-69 645	-73 976	-4 331	6,2
Service de la dette	-700	-648	52	-6 622	-5 757	865	-13,1
Dépenses consolidées	-8 492	-9 151	-659	-76 267	-79 733	-3 466	4,5
SURPLUS (DÉFICIT)⁽²⁾	2 084	1 491	-593	8 224	7 620	-604	—

LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-639	-179	460	-2 347	-1 797	550	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽³⁾	1 445	1 312	-133	5 877	5 823	-54	—

REVENUS CONSOLIDÉS

Revenus autonomes

Au 31 décembre 2019, soit pour les neuf premiers mois de 2019-2020, les revenus autonomes totalisaient 69,4 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 1,6 milliard de dollars (2,4 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- La variation cumulative des revenus autonomes a ralenti en décembre, en raison notamment de la baisse des revenus divers, compensée en partie par la hausse des revenus provenant de l'impôt des particuliers et des taxes à la consommation.

Les **revenus fiscaux** ont augmenté de 1,9 milliard de dollars (3,6 %), pour atteindre 54,9 milliards de dollars, en raison de :

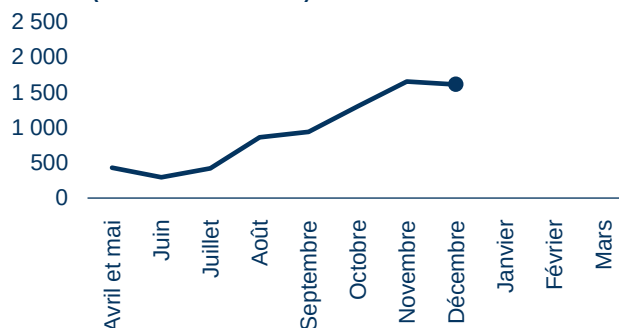
- la hausse de 1,2 milliard de dollars (5,2 %) de l'**impôt sur le revenu des particuliers**, découlant notamment de la croissance des salaires et traitements;
- la hausse de 53 millions de dollars (1,1 %) des **cotisations pour les services de santé**, découlant notamment de la croissance des salaires et traitements, compensée par la réduction du taux de cotisation au Fonds des services de santé pour toutes les PME québécoises;
- la baisse de 79 millions de dollars (1,3 %) des revenus provenant des **impôts des sociétés**, attribuable notamment à l'impact des mesures permettant d'accroître certaines déductions fiscales d'amortissement, annoncées lors de la mise à jour économique et financière de l'automne 2018, baisse ayant eu lieu malgré la croissance des profits des entreprises;
- la diminution de 268 millions de dollars (18,7 %) de l'**impôt foncier scolaire**, attribuable à la réforme du régime de la taxe scolaire, qui vise la diminution des taux de la taxe scolaire au Québec;
- la hausse de 986 millions de dollars (5,9 %) des **taxes à la consommation**, en raison notamment de la croissance de la consommation des ménages et de la construction résidentielle.

Les **autres revenus autonomes** ont augmenté de 81 millions de dollars (0,7 %), pour atteindre 11,6 milliards de dollars, en raison de :

- l'augmentation des **droits et permis** de 147 millions de dollars (4,8 %), attribuable principalement à la hausse des revenus perçus dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec;
- la diminution des **revenus divers** de 66 millions de dollars (0,8 %), attribuable notamment à la diminution des revenus de placement du Fonds des générations découlant de gains exceptionnels réalisés en 2018-2019 dans le cadre du remboursement accéléré de la dette, compensée en partie par la hausse des revenus de Capital Mines Hydrocarbures.

Les **revenus provenant des entreprises du gouvernement** ont diminué de 402 millions de dollars (12,3 %), pour s'établir à 2,9 milliards de dollars. En juin 2018, Hydro-Québec avait réalisé un gain exceptionnel à la suite de la cession partielle de la filiale TM4. Par ailleurs, la valeur des exportations d'Hydro-Québec a diminué par rapport à l'an dernier en raison surtout des températures moins élevées.

Variation cumulative des revenus autonomes
(en millions de dollars)



REVENUS AUTONOMES

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Décembre			Avril à décembre			
	2018	2019	Variation	2018-2019	2019-2020	Variation	Variation (%)
Impôt sur le revenu et les biens							
Impôt sur le revenu des particuliers	3 110	3 406	296	24 005	25 246	1 241	5,2
Cotisations pour les services de santé	544	575	31	4 913	4 966	53	1,1
Impôts des sociétés	789	768	-21	6 000	5 921	-79	-1,3
Impôt foncier scolaire	145	124	-21	1 436	1 168	-268	-18,7
Taxes à la consommation	2 009	2 118	109	16 622	17 608	986	5,9
Revenus fiscaux	6 597	6 991	394	52 976	54 909	1 933	3,6
Droits et permis	299	288	-11	3 089	3 236	147	4,8
Revenus divers	1 279	828	-451	8 476	8 410	-66	-0,8
Autres revenus autonomes	1 578	1 116	-462	11 565	11 646	81	0,7
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	8 175	8 107	-68	64 541	66 555	2 014	3,1
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	518	544	26	3 256	2 854	-402	-12,3
TOTAL	8 693	8 651	-42	67 797	69 409	1 612	2,4

Transferts fédéraux

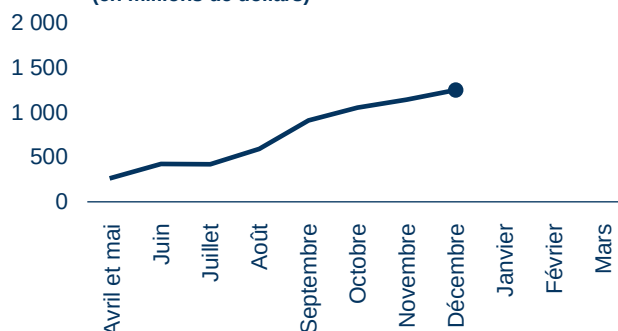
Au 31 décembre 2019, soit pour les neuf premiers mois de 2019-2020, les transferts fédéraux totalisaient 17,9 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 1,3 milliard de dollars (7,5 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- La variation cumulative des transferts fédéraux a augmenté en décembre, principalement en raison des revenus provenant de la péréquation.

Les revenus provenant de la **péréquation** ont augmenté de 1,0 milliard de dollars (11,9 %), pour atteindre 9,8 milliards de dollars, en raison de la croissance du PIB nominal canadien, qui détermine en partie le rythme de croissance de cette enveloppe.

Les revenus provenant des **autres programmes** ont augmenté de 176 millions de dollars (9,1 %), pour atteindre 2,1 milliards de dollars, en raison notamment de l'entente conclue avec le gouvernement fédéral relativement au remboursement des dépenses liées aux demandeurs d'asile.

Variation cumulative des transferts fédéraux
(en millions de dollars)



TRANSFERTS FÉDÉRAUX

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Décembre			Avril à décembre			
	2018	2019	Variation	2018-2019	2019-2020	Variation	Variation (%)
Péréquation	978	1 093	115	8 799	9 843	1 044	11,9
Transferts pour la santé	528	535	7	4 757	4 857	100	2,1
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	135	124	-11	1 213	1 143	-70	-5,8
Autres programmes	242	239	-3	1 925	2 101	176	9,1
TOTAL	1 883	1 991	108	16 694	17 944	1 250	7,5

DÉPENSES CONSOLIDÉES

Au 31 décembre 2019, soit pour les neuf premiers mois de 2019-2020, les dépenses consolidées totalisaient 79,7 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 3,5 milliards de dollars (4,5 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- La variation cumulative des dépenses s'est accentuée en décembre, en raison notamment de la hausse des dépenses des portefeuilles Transports et Santé et Services sociaux.

Les dépenses du portefeuille **Éducation et Enseignement supérieur** ont augmenté de 740 millions de dollars (4,4 %), pour atteindre 17,4 milliards de dollars, en raison principalement de :

- la hausse de 502 millions de dollars des dépenses des commissions scolaires, notamment attribuable à la croissance du nombre d'enseignants, qui découle de l'augmentation du nombre d'élèves, et à l'indexation des échelles salariales.

Les dépenses du portefeuille **Santé et Services sociaux** ont augmenté de 1,9 milliard de dollars (6,1 %), pour atteindre 33,2 milliards de dollars, en raison principalement de :

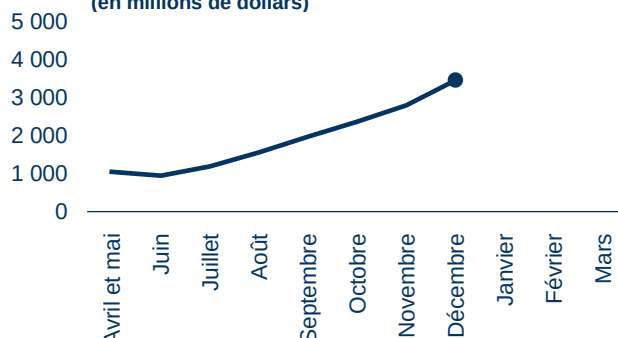
- la hausse de 1,2 milliard de dollars des dépenses des établissements de santé et services sociaux, notamment attribuable à l'augmentation des heures allouées aux services à la population et du coût des médicaments, ainsi qu'à l'indexation des échelles salariales et à la relativité salariale des personnes en emploi au 1^{er} avril 2019;
- l'augmentation de 385 millions de dollars des dépenses de la Régie de l'assurance maladie du Québec, notamment pour les services médicaux, pharmaceutiques, optométriques et dentaires.

Les dépenses des **autres portefeuilles** ont augmenté de 1,7 milliard de dollars (7,8 %), pour atteindre 23,4 milliards de dollars, en raison notamment de :

- la hausse de 434 millions de dollars des dépenses du portefeuille Famille, dont 210 millions de dollars pour l'augmentation des paiements de l'Allocation famille, qui résulte principalement de la bonification de l'aide accordée pour les deuxième et troisième enfants, et 156 millions de dollars résultant de l'abolition, rétroactive au 1^{er} janvier 2019, de la contribution additionnelle des parents pour la garde d'enfants;
- la hausse de 384 millions de dollars des dépenses du portefeuille Transports, résultant notamment de la subvention de 260 millions de dollars attribuée en vertu du Programme d'indemnisation des titulaires d'un permis de propriétaire de taxi et des contributions de 85 millions de dollars versées pour le Réseau express métropolitain;
- la hausse de 312 millions de dollars des dépenses du portefeuille Sécurité publique, résultant notamment de l'aide financière accordée relativement aux inondations du printemps 2019.

Les dépenses du **service de la dette** ont diminué de 865 millions de dollars (13,1 %), pour s'établir à 5,8 milliards de dollars, en raison notamment du remboursement accéléré de la dette à partir du Fonds des générations, de la baisse des taux d'intérêt et de la hausse des revenus du Fonds d'amortissement des régimes de retraite, qui sont inscrits en déduction du service de la dette.

**Variation cumulative
des dépenses consolidées**
(en millions de dollars)



DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR PORTEFEUILLE⁽⁴⁾

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Décembre			Avril à décembre			
	2018 ⁽⁵⁾	2019	Variation	2018-2019 ⁽⁵⁾	2019-2020	Variation	Variation (%)
Éducation et Enseignement supérieur	2 098	2 079	-19	16 647	17 387	740	4,4
Santé et Services sociaux	3 687	3 892	205	31 299	33 201	1 902	6,1
Autres portefeuilles ⁽⁶⁾	2 007	2 532	525	21 699	23 388	1 689	7,8
Dépenses de portefeuilles	7 792	8 503	711	69 645	73 976	4 331	6,2
Service de la dette	700	648	-52	6 622	5 757	-865	-13,1
TOTAL	8 492	9 151	659	76 267	79 733	3 466	4,5

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

Composition des surplus ou des besoins financiers nets

Les revenus et les dépenses du gouvernement sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses, lorsqu'elles sont réalisées, sans égard au moment où ont lieu les encaissements et les décaissements.

Les surplus (besoins) financiers nets, quant à eux, sont constitués de l'écart entre les encaissements et les décaissements résultant des activités du gouvernement. Pour pourvoir à ses besoins financiers nets, le gouvernement a recours à diverses sources de financement, dont sa trésorerie et ses emprunts.

Les diverses rubriques des besoins financiers nets représentent les encaissements et les décaissements nets générés par les investissements du gouvernement en prêts, en placements, en participations dans ses entreprises et en immobilisations, ainsi que par les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs et les autres comptes. Cette dernière rubrique comprend notamment le paiement des comptes fournisseurs et la perception des comptes débiteurs.

Pour la période d'avril à décembre 2019, les surplus financiers nets atteignent 2,9 milliards de dollars et s'expliquent principalement par :

- le surplus de 7,6 milliards de dollars résultant de la différence entre les revenus et les dépenses du gouvernement;
- les besoins financiers de 3,0 milliards de dollars pour les placements, prêts et avances, incluant la croissance de la valeur de consolidation des entreprises du gouvernement⁽⁷⁾, la hausse des investissements effectués via le Fonds du développement économique, et un investissement de 283 millions de dollars en actions privilégiées de REM inc.;
- les besoins financiers de 2,7 milliards de dollars pour les immobilisations du gouvernement en raison d'investissements de 5,8 milliards de dollars, dont 2,8 milliards de dollars par les établissements de santé et services sociaux et d'éducation, notamment pour l'agrandissement, la construction et le réaménagement d'infrastructures, et 1,9 milliard de dollars par le Fonds des réseaux de transport terrestre, principalement pour le remplacement d'infrastructures routières. Ces investissements sont en partie compensés par les dépenses d'amortissement de 3,1 milliards de dollars⁽⁷⁾;
- les surplus financiers de 2,4 milliards de dollars liés aux régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, qui présentent un besoin en liquidités pour le versement des prestations aux employés de l'État de 4,8 milliards de dollars, lequel est inférieur à la dépense comptabilisée de 7,1 milliards de dollars. Cette dépense est principalement constituée du coût des prestations acquises au cours de la carrière de ces employés, soit 2,1 milliards de dollars, et des intérêts de 5,0 milliards de dollars sur les obligations relatives à celles-ci⁽⁷⁾;
- les besoins financiers de 1,5 milliard de dollars provenant des autres comptes⁽⁸⁾, qui résultent notamment des déboursés relatifs à des dépenses inscrites à la fin de 2018-2019, dont certaines mesures annoncées dans le budget de mars 2019, et du paiement, en décembre 2019, d'intérêts encourus sur la dette.

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Avril à décembre	
	2018-2019	2019-2020
SURPLUS (DÉFICIT)⁽²⁾	8 224	7 620
Opérations non budgétaires		
Placements, prêts et avances	-2 487	-2 965
Immobilisations	-1 529	-2 659
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	1 930	2 426
Autres comptes ⁽⁸⁾	-2 311	-1 487
Total des opérations non budgétaires	-4 397	-4 685
SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS	3 827	2 935

ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE EN 2019-2020

Les résultats au 31 décembre 2019 affichaient un excédent budgétaire de 5,8 milliards de dollars pour les neuf premiers mois de l'année.

Selon le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2020*, un solde budgétaire de 1,9 milliard de dollars est attendu pour l'ensemble de l'année 2019-2020. La baisse du solde budgétaire au cours des trois derniers mois de l'exercice financier provient :

- d'un ralentissement attendu de la croissance des revenus autonomes qui, jumelé à une accélération prévue de la croissance des dépenses de portefeuilles et aux pertes estimées sur investissement dans la CSeries, contribuera à réduire l'excédent de 2,5 milliards de dollars de janvier à mars 2020;
- des initiatives annoncées dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2019, dont un solde de 468 millions de dollars reste à être comptabilisé;
- des initiatives ciblées annoncées dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2020*, totalisant 947 millions de dollars en 2019-2020.

Ce surplus contribuera à réduire la dette.

ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE POUR 2019-2020

(en millions de dollars)

	2019-2020
RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2019⁽³⁾	5 823
RÉSULTATS À VENIR DE JANVIER À MARS 2020	
Résultats excluant les initiatives	
– Revenus consolidés	30 590
– Dépenses consolidées	–31 660
– Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	–836
– Pertes estimées sur investissement dans la CSeries	–603
Sous-total	–2 509
Solde des initiatives de la mise à jour de l'automne 2019 à comptabiliser	–468
Initiatives du <i>Plan budgétaire du Québec – Mars 2020</i>	–947
TOTAL	–3 923
SOLDE BUDGÉTAIRE PRÉVU⁽³⁾ – BUDGET 2020-2021	1 900

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

ANNEXE 1 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – ÉVOLUTION DEPUIS LE BUDGET DE MARS 2019

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019-2020

(en millions de dollars)

	Budget de mars 2019	Révisions	Budget de mars 2020 ⁽⁹⁾	Variation (%) ⁽¹⁰⁾
REVENUS CONSOLIDÉS				
Impôt sur le revenu et les biens				
Impôt sur le revenu des particuliers	32 498	1 004	33 502	5,4
Cotisations pour les services de santé	6 596	–3	6 593	3,7
Impôts des sociétés	8 516	196	8 712	–5,1
Impôt foncier scolaire	1 553	3	1 556	–16,0
Taxes à la consommation	21 864	254	22 118	5,3
Revenus fiscaux	71 027	1 454	72 481	3,3
Droits et permis	4 229	283	4 512	3,5
Revenus divers	10 680	480	11 160	–3,4
Autres revenus autonomes	14 909	763	15 672	–1,5
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	85 936	2 217	88 153	2,4
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	4 778	–85	4 693	–15,4
Total des revenus autonomes	90 714	2 132	92 846	1,3
Transferts fédéraux	24 924	173	25 097	8,6
Total des revenus consolidés	115 638	2 305	117 943	2,8
DÉPENSES CONSOLIDÉES				
Éducation et Enseignement supérieur	–24 436	–191	–24 627	6,7
Santé et Services sociaux	–45 433	56	–45 377	6,6
Autres portefeuilles ⁽⁶⁾	–34 169	–789	–34 958	8,9
Dépenses de portefeuilles	–104 038	–924	–104 962	7,4
Service de la dette	–8 996	1 151	–7 845	–10,1
Total des dépenses consolidées	–113 034	227	–112 807	6,0
Provision pour éventualités	–100	100	—	—
Pertes estimées sur investissement dans la CSeries	—	–603	–603	—
SURPLUS (DÉFICIT) ⁽²⁾	2 504	2 029	4 533	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE				
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	–2 504	–129	–2 633	—
SOLDE BUDGÉTAIRE ⁽³⁾	—	1 900	1 900	—

ANNEXE 2 : DÉPENSES PAR MISSION

Les dépenses gouvernementales sont ventilées dans cinq missions consacrées aux services publics. Cette ventilation des dépenses de l'État dans ses principaux champs d'activité est un indicateur stable dans le temps, car elle n'est généralement pas influencée par les remaniements ministériels. Par ailleurs, puisqu'elle est également utilisée dans les comptes publics, sa présentation dans le *Rapport mensuel des opérations financières* permet de mieux suivre l'évolution des résultats réels au cours de l'année.

Les missions consacrées aux services publics sont :

- **Santé et services sociaux**, qui regroupe principalement les activités du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les programmes administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- **Éducation et culture**, qui regroupe principalement les activités des réseaux d'enseignement, l'aide financière aux études, les programmes du secteur de la culture ainsi que les programmes liés à l'immigration;
- **Économie et environnement**, qui comprend notamment les programmes touchant le développement de l'économie, les mesures d'aide à l'emploi, les relations internationales, l'environnement et le soutien aux infrastructures;
- **Soutien aux personnes et aux familles**, qui comprend notamment les mesures d'aide financière de dernier recours et d'aide à la famille et aux aînés, ainsi que certaines mesures d'aide juridique;
- **Gouverne et justice**, qui regroupe les activités du pouvoir législatif, des organismes centraux et de la sécurité publique, ainsi que les programmes à caractère administratif.

DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR MISSION EXCLUANT LE SERVICE DE LA DETTE

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Décembre		Avril à décembre	
	2018 ⁽⁵⁾	2019	2018-2019 ⁽⁵⁾	2019-2020
Santé et services sociaux	3 629	3 832	30 592	32 449
Éducation et culture	2 133	2 127	17 211	17 978
Économie et environnement	821	1 204	9 028	9 569
Soutien aux personnes et aux familles	712	789	7 534	8 044
Gouverne et justice	497	551	5 280	5 936
TOTAL	7 792	8 503	69 645	73 976

ANNEXE 3 : APPLICATION MENSUELLE DE CONVENTIONS COMPTABLES

Depuis le 1^{er} avril 2019, le gouvernement intègre dans le *Rapport mensuel des opérations financières* trois méthodes comptables utilisées pour la préparation des états financiers consolidés du gouvernement. Ces modifications n'ont aucune incidence sur les états financiers consolidés du gouvernement.

Informations financières mensuelles des organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation

Les informations financières mensuelles des entités des réseaux sont maintenant consolidées, ligne par ligne, selon une méthodologie qui permet au gouvernement de refléter ou d'estimer les informations financières réelles des organismes des réseaux. Auparavant, elles étaient comptabilisées selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, à partir d'une information prévisionnelle répartie linéairement et ajustée en fin d'année financière.

Revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers et cotisations pour les services de santé

Le gouvernement estime les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers et des cotisations pour les services de santé retenus à la source par les employeurs et les payeurs (mandataires) qui n'ont pas été encaissés par le gouvernement à la fin du mois. La nouvelle méthode d'estimation de ces sommes considère la rémunération gagnée par les contribuables au lieu de celle qui leur a été versée au cours du mois.

Application mensuelle de la norme comptable sur les paiements de transferts

Le gouvernement a revu son application mensuelle de la norme sur les paiements de transferts. Dorénavant, les paiements de transferts sont comptabilisés lorsqu'ils sont autorisés par l'entité cédante et que les critères d'admissibilité sont respectés par l'entité bénéficiaire. Auparavant, ces transferts étaient constatés linéairement ou en fonction des déboursés, selon l'entité. Cette modification comptable a une incidence sur les résultats du gouvernement uniquement lorsque les paiements de transferts sont réalisés à l'extérieur de son périmètre comptable.

Ces modifications ont été appliquées rétroactivement avec redressement des périodes précédentes, ce qui a eu pour effet la révision du surplus et du solde budgétaire du gouvernement pour la période d'avril à décembre 2018 de la façon présentée dans le tableau suivant.

MODIFICATIONS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE 2018-2019

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Avril à décembre 2018			Total
	Informations financières des organismes des réseaux	Méthode d'estimation des revenus fiscaux perçus par les mandataires	Norme sur les paiements de transferts	
SURPLUS DÉJÀ ÉTABLI⁽²⁾				7 918
Revenus				
Revenus autonomes	3 149	402	—	3 551
Transferts fédéraux	207	—	-56	151
Total des revenus	3 356	402	-56	3 702
Dépenses				
Dépenses de portefeuilles	-3 140	—	-94	-3 234
Service de la dette	-162	—	—	-162
Total des dépenses	-3 302	—	-94	-3 396
TOTAL DES RÉVISIONS	54	402	-150	306
SURPLUS REDRESSÉ⁽²⁾				8 224
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations				-2 347
SOLDE BUDGÉTAIRE REDRESSÉ⁽³⁾				5 877

Par ailleurs, certaines données de la période d'avril à décembre 2018 ont été reclassées afin qu'elles soient conformes à la présentation adoptée en 2019-2020. Ces reclassements n'ont aucune incidence sur le surplus ni sur le solde budgétaire du gouvernement.

Informations financières consolidées

Les résultats consolidés regroupent les résultats de l'ensemble des entités faisant partie du périmètre comptable du gouvernement, c'est-à-dire qui sont sous son contrôle. Afin d'établir les résultats consolidés, le gouvernement élimine les opérations entre les entités du périmètre comptable. Des informations additionnelles sur l'organisation financière du gouvernement et le financement des services publics peuvent être consultées aux pages 13 à 18 du document [Processus et documentation budgétaires : une reddition de comptes sur les finances publiques de l'État](#).

Notes

- (1) Les conventions comptables du gouvernement peuvent être consultées aux pages 95 à 107 des [Comptes publics 2018-2019](#).
- (2) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.
- (3) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.
- (4) Les dépenses consolidées par mission sont présentées dans l'annexe 2.
- (5) Certaines dépenses ont été reclassées entre les portefeuilles et entre les missions pour qu'elles tiennent compte du passage à la structure budgétaire 2019-2020.
- (6) Les autres portefeuilles incluent les éliminations interportefeuilles, qui résultent de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents portefeuilles.
- (7) Ces éléments, qui sont inclus dans le surplus (déficit) budgétaire du gouvernement, sont éliminés dans les opérations non budgétaires, car ils n'ont pas d'effet sur les liquidités.
- (8) Les surplus ou besoins financiers relatifs aux autres comptes peuvent varier de façon importante d'un mois à l'autre, notamment en fonction du moment où le gouvernement encaisse ou décaisse les sommes relatives à ses activités. Par exemple, lorsque le dernier jour d'un mois n'est pas un jour ouvrable, les remises relatives à la TVQ sont encaissées au début du mois suivant, de sorte que l'équivalent de deux mois de remises peut être encaissé au cours d'un même mois.
- (9) La présentation de l'information budgétaire du présent rapport mensuel est conforme à celle du cadre financier consolidé, tel que publié à la page A.21 du [Plan budgétaire du Québec – Mars 2020](#).
- (10) Il s'agit de la variation annuelle par rapport aux résultats réels de 2018-2019.

Pour tout renseignement, communiquer avec la Direction des communications du ministère des Finances, au 418 528-7382.

Le rapport est également publié sur le site Web du ministère des Finances : www.finances.gouv.qc.ca.